



Cluster Maritime Polynésie Française

*Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice*



DIRECTION DES RESSOURCES
MARINES ET MINIERES
PU FA'AHOTU MOANA



4^{ème} Forum de l'Économie Bleue

ESPACES MARITIMES :
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION

**GUIDE DU
PARTICIPANT**

Les
19 & 20
octobre 2017 en matinée
au CESC, Papeete





4^E FORUM DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ESPACES MARITIMES :
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION

MATINÉE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017
MATINÉE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017
au CESC — Papeete, Tahiti



Programme des matinées

Jeudi 19 octobre 2017 – 07h30-12h30

07h30 - Accueil des participants

8h00 – Mots de bienvenue :

- Winiki SAGE, Président du Conseil Economique, Social et Culturel de la Polynésie française,
- Gérard SIU, Président du Cluster maritime de Polynésie française

8h15 - Discours officiel d'ouverture par Tearii ALPHA, Ministre du Développement des Ressources Primaires

8h30 - Allocution de Raymond YEDDOU, Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, chef de la subdivision administrative des îles du Vent et des îles-Sous-le-Vent

8h45 - Présentation par l'Amiral Denis BERTRAND : « *Mise en œuvre de la surveillance de la ZEE* »

9h00 - Présentation des enjeux :

- Baromètre de l'économie maritime en Polynésie française
- Enjeux et méthodologie du 4^{ème} Forum de l'Économie Bleue

9h30 - TABLES RONDES, groupes de travail constitués autour de quatre thématiques :

- TR1 : Réguler les usages sur l'espace maritime lagonaire : outils juridiques
- TR2 : Gestion locale, participative et économique des zones lagonaires
- TR3 : Moyens de gouvernance et de contrôle globaux des espaces maritimes
- TR4 : Recommandations pour le projet d'Aire Marine Gérée à l'échelle du Pays

12h30 - Fin des tables rondes – Buffet autour des produits de la mer

Vendredi 20 octobre 2017 – 09h00-11h30

08h30 - Accueil des participants

09h00 - Restitution des tables rondes par thème et débats avec les animateurs, en salle plénière

11h00 - Discours de clôture

11h30 - Conférence de presse et rencontres avec les média



DIRECTION DES RESSOURCES
MARINES ET MINIERES
PU FA'AHOTU MOANA



Ensemble, gérons notre espace maritime

Le Cluster maritime de Polynésie française poursuit, année après année, ses actions concertées et collectives pour le développement de l'économie bleue. Depuis 2014, nous organisons chaque année un Forum pour vous rassembler, acteurs et décideurs, tant publics que privés, politiques ou administratifs, représentants de la société civile, pour imaginer et élaborer ensemble les réponses les plus appropriées aux problématiques auxquelles nous devons faire face.

À partir des préconisations issues de ces forums annuels, nous construisons nos feuilles de route et poursuivons nos actions tout au long de l'année, pour que des avancées concrètes puissent se multiplier. Ce fût le cas en 2015, sur le thème de l'éducation et de la formation aux métiers de la mer. En 2016, vous vous êtes interrogés sur les besoins et les attentes en matière d'infrastructures nautiques et maritimes, et la pertinence de créer, à l'échelle des îles, des archipels, des pôles économiques liés aux activités maritimes.

Nous vous rassemblons cette année autour de la question centrale du **développement économique et de la préservation des espaces maritimes**. Le sujet est vaste et il est parfois terriblement sensible, tant les différents usagers : riverains, décideurs locaux, entrepreneurs se trouvent parfois démunis pour faire coexister de nouvelles activités, des activités traditionnelles, en croissance continue, avec le bien-être des populations riveraines, et la préservation de nos éco-systèmes que l'on sait extrêmement fragiles. Il est nécessaire, face à l'augmentation des flux et des activités maritimes, de nous y préparer collectivement.

Nous avons voulu organiser les débats autour de 4 tables rondes. La première doit nous permettre d'explorer les outils juridiques, les différents cadres réglementaires, la régulation traditionnelle des usages. Il nous faut permettre de conjuguer et articuler ces dispositifs pour qu'ils soient pleinement adaptés aux réalités locales d'aujourd'hui, et de demain. La seconde table ronde concerne l'occupation des espaces maritimes, la multiplication des usages – et donc des conflits d'usage et modalités de co-gestion qui en découlent – et celle des activités, tant touristiques que liées à l'exploitation des ressources ou au transport, et le trouble que cela provoque parfois pour nos espaces et nos populations. La troisième table est consacrée aux moyens de contrôle, de gouvernance, de régulation qui apparaissent nécessaires, collectivement, de mettre en oeuvre très concrètement. Et la dernière table abordera les interrogations, les craintes, les espoirs, les attentes diverses qui s'expriment, afin de nous permettre de faire des préconisations pour la grande aire marine gérée *Te Tai Nui Atea*.

Je remercie le **Gouvernement du Pays**, notamment la *Direction des ressources marines* qui co-organise ce Forum, et les services présents, ainsi que nos partenaires : le CESC, qui nous accueille chaleureusement, Aquapac et Tahiti Fish Aquaculture pour leur soutien. Maururu également à nos équipes, nos animateurs et rapporteurs qui prennent sur leur temps, pour contribuer au bon déroulement de ce forum.

Mes amitiés maritimes à chacune et chacun,



Gérard SIU
Président du CMPF



DIRECTION DES RESSOURCES
MARINES ET MINIERES
PU FA'ANOTU MOANA



Cluster Maritime Polynésie Française
Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice

Memento

1. La croissance inévitable des flux, l'ouverture à de nouvelles pratiques et à des activités non traditionnelles, la multiplication des acteurs et des usagers, mais aussi les impacts de l'évolution du climat, **imposent une régulation efficace et une gestion coordonnée des espaces maritimes.**

2. Pour parvenir à un **développement responsable de l'économie bleue**, il est nécessaire d'identifier les réponses partagées et collectives aux tensions et difficultés de gestion, sur un espace maritime immense, avec des moyens de contrôle adaptés.

3. Le Cluster maritime souhaite que puissent **converger les attentes et les visions de développement et de préservation** des espaces maritimes pour accompagner les porteurs de projets, notamment dans le cadre des Assises de l'Outre-Mer (09/2017-11/2018).

Tables Rondes

Thèmes

- TR1** Réguler les usages sur l'espace lagunaire : outils juridiques
- TR2** Gestion locale, participative et économique des zones lagunaires
- TR3** Moyens de gouvernance et de contrôle globaux des espaces maritimes
- TR4** Recommandations pour le projet d'Aire Marine Gérée à l'échelle du Pays (au-delà des 12 milles nautiques)

Recommandations attendues

Vos recommandations, pour chaque table ronde, permettront de réaliser la synthèse, les feuilles de route et formaliser les engagements partagés.



Déclaration et vision commune des enjeux, opportunités, objectifs, choix stratégiques à porter



Méthodologie de travail, de concertation ou de prise de décision



Feuille de route, calendrier et plans d'actions



Outils à développer en appui de la stratégie (base de données, référentiel, plan de communication, études...)



Propositions de textes ou de modifications de textes de nature législative ou réglementaire

Réguler les usages sur l'espace maritime lagonaire : outils juridiques

Animatrices

Camille ANDRIEUX

Directrice administrative et financière de Tahiti Yacht Charter

Isabelle MOGNAT

Directrice d'ECOFIP Polynésie
Secrétaire du CMPF

Déroulement

- Récapituler les dispositifs existants et les différentes autorités qui s'exercent.
- Évoquer les difficultés d'application, les conflits de gouvernance.
- Identifier des solutions à mettre en place.

Enjeux

La bande littorale et l'espace lagonaire sont soumis aux pressions liées à de multiples usages : activités balnéaires, activités physiques et sportives nautiques, tourisme nautique, navigation et trafic portuaire, pêche, perliculture et aquaculture...

Ces activités représentent des enjeux économiques, sociaux et environnementaux importants.

L'administration, la gestion et la protection des espaces maritimes lagonaire relèvent de la compétence de la Polynésie française.

Des outils juridiques (Code de l'environnement, PGEM, ZPR...) ont été mis en place mais une absence de moyens limite leur application. Il est difficile d'en mesurer la portée et l'efficacité.

Une dynamique de développement économique et social durable dans un environnement préservé nécessite une réglementation claire, comprise par tous, applicable et appliquée.

Il convient d'envisager la cohérence des outils juridiques existants et leur évolution souhaitable, la répartition des compétences et des moyens d'application sur le terrain.

Attendus

- ✓ Identifier les lacunes réglementaires et établir une liste de recommandations pour une clarification, une meilleure connaissance et un meilleur respect des usages sur l'espace maritime lagonaire (formation des agents, déploiement dans les îles, outils de contrôle...).
- 🔧 Proposer une méthode d'implication des différents acteurs dans la définition et l'application des réglementations existantes.
- 📊 Indiquer les référentiels, indicateurs et grilles d'évaluation à généraliser pour une optimisation du cadre juridique actuel.

Gestion locale, participative et économique des zones lagunaires

Animatrices

Pascale SALAÜN

Chef d'antenne de l'Agence française pour la Biodiversité

Caroline VIEUX

Coordinatrice INTEGRE Polynésie française

Enjeux

Partant du constat que la bonne santé des écosystèmes est garante du développement économique durable, la gestion locale participative intègre la capacité de coordonner sur un même espace de multiples usages de façon pérenne pour le bien-être des usagers. Des initiatives de développement local participatif à plusieurs échelles dans les lagons polynésiens ont émergé ces dernières années.

La plupart de ces initiatives ont été perçues positivement par l'ensemble des acteurs, économiques, associatifs, communaux et territoriaux. Ces initiatives n'ont pas occulté les conflits qui existent sur les lagons polynésiens mais ont permis aux acteurs aux intérêts perçus souvent comme divergents d'échanger et de trouver les moyens d'un usage partagé du lagon. Ces approches participatives nécessitent une volonté, des compétences et un système de gouvernance à imaginer pour garantir la participation de chacun.

Dans un espace littoral ou une zone lagunaire définie, il convient de concilier la préservation des ressources, le développement d'activités économiques très diverses, et le bien être des habitants. Une gestion locale et participative est nécessaire pour y parvenir.

Déroulement

- Témoignage sur l'existant avec les conditions favorables et les freins à la gestion
- Partage sur la vision de la gestion locale, participative et économique
- Exemples de mise en œuvre et questionnements croisés sur ces exemples
- État des lieux des avantages et inconvénients de la gestion en général et champs des possibles
- Réplication des modalités de gestion locale, participative et économique à toute la Polynésie
- Propositions et recommandations pour une gestion locale, participative et économique idéale

Attendus



Une meilleure compréhension de la part des participants de ce qu'est la gestion locale et participative et de l'intérêt qu'elle peut représenter non pas seulement pour la gestion des ressources marines mais également pour le développement de l'ensemble des activités économiques sur le lagon.



Une feuille de route pour faciliter et étendre sa mise en œuvre en Polynésie française dans les années à venir.

Moyens de gouvernance et de contrôle globaux des espaces maritimes

Animateurs

Stéphane RENARD

Coordinateur du Cluster maritime de Polynésie française

Théodore TAIARUI

Président de la station de pilotage Te Ara Tai

Enjeux

Au-delà du cadre juridique, étudié en table 1, le déploiement effectif de la gouvernance et des contrôles des espaces maritimes nécessitent des moyens qui font aujourd'hui défaut. Réguler les usages, dans toutes les îles, dans les différents archipels, impose une organisation globale et des référents clairement identifiés sur place.

L'organisation actuelle de la gouvernance ne permet pas de répondre aux différentes problématiques quotidiennes qui se posent aux usagers, aux décideurs et acteurs publics locaux, aux entrepreneurs et aux populations. L'absence ressentie d'une autorité maritime présente au contact des usagers et qui exerce ses prérogatives peut conduire à des situations de tensions et des débordements dommageables pour tous.

Il faut penser non seulement l'organisation de l'espace maritime collectif, mais également l'organisation du contrôle et des moyens dédiés à l'exercice de la gouvernance publique sur ces espaces.

Déroulement

- Récapituler les différentes attentes en matière de gestion de l'espace maritime polynésien (TR4 - FEM 2016).
- Evoquer l'assistance technique, la mutualisation de moyens, et la complémentarité des compétences entre les Communes, le Pays et l'Etat (SHOM, SGMer, DAM...).
- Soutenir la refonte du CPML et une commission maritime mixte renouvelée (CMM) Etat-Pays.

Attendus

- ✓ Recommandations sur les moyens et la répartition des compétences entre autorités portuaires locales, autorités maritimes, et action de l'état en mer.
- ✂ Etablir les attentes et critères d'évaluation en matière de gouvernance et de contrôle des usages sur les différents espaces maritimes.
- 📄 Détailler une feuille de route prévisionnelle, et si possible un plan d'action avec le phasage souhaité.

Recommandations pour le projet d'Aire Marine Gérée à l'échelle du Pays (au-delà des 12 milles nautiques)

Animatrices

Mailee FAUGERAT

Directrice Générale de TAHITI SPORT
Trésorière du CMPF

Marie-Laure VANIZETTE

Représentante de la FAPE

Enjeux

Le Président de Polynésie française a annoncé il y a un an la création d'une grande Aire Marine Gérée (AMG), baptisée *Te Tai Nui Atea*, à l'échelle de la ZEE polynésienne. Cette grande ambition est saluée par l'ensemble des acteurs et usagers de la mer qui souhaitent pouvoir contribuer et participer à son élaboration et sa réalisation.

L'accord subtil qui doit émerger entre exploitation et préservation suscite autant d'espoirs que de craintes en fonction des archipels et des filières économiques concernés.

En matière de pêche, les pressions constatées aux limites extérieures de la ZEE constituent un motif de préoccupation et génèrent un sentiment d'injustice, qui appelle des actions concertées et collectives, et en cohérence avec le schéma directeur de la pêche hauturière. Au-delà, trafic maritime, sécurité en mer, tourisme et l'ensemble de la vie économique maritime doivent être considérés dans ce projet global.

Cet échange doit permettre d'exposer de manière constructive les différents points de vue, divergences et convergences des acteurs, publics et privés, et de les traduire en recommandations aussi bien techniques, méthodologiques que territoriales.

Déroulement

- Récapituler les prises de position actuelles en matière de gestion de l'espace maritime, de développement de la pêche hauturière et de protection.
- Etablir les recommandations des différents acteurs sur le périmètre et les mesures que pourrait proposer la grande AMG ainsi que les périmètres de différentes zones intérieures.
- Proposer une méthodologie de consultation pour l'élaboration participative de la grande AMG avec les acteurs économiques et la société civile.

Attendus



Prise de position conjointe de l'ensemble des acteurs sur les enjeux, les opportunités, les objectifs, et les choix stratégiques pour le projet de grande AMG.



Recommandations concernant le zonage et les mesures de protection et de gestion au sein de la grande AMG.



Exposer les souhaits de consultations, de méthodologie de concertation pour l'élaboration du projet de grande AMG.